



Communiqué de SUD éducation et recherche 86 **Pour la réintégration de François Chazerans**

SUD Education et Recherche 86 dénonce la mesure disciplinaire arbitraire (suspension, conseil de discipline, plainte en justice) prise à l'encontre de Jean François Chazerans, professeur de philosophie au lycée Victor Hugo de Poitiers.

La procédure, engagée dans la précipitation par le recteur Moret de l'académie de Poitiers, ne repose sur aucun chef d'accusation précis, si ce n'est le témoignage subjectif de certains élèves.

Quant au principal intéressé, il a pris connaissance de la sanction qui le menaçait sans avoir eu la moindre possibilité de donner sa version des faits. Il y a par ailleurs une forte contradiction à encourager les enseignants à débattre avec les élèves sur le thème de la défense de la liberté d'expression, et leur imposer dans le même temps un discours convenu.

La méthode employée, qui tient de la chasse aux sorcières et de la politique du bouc émissaire, va à l'encontre des intérêts de tous les acteurs de l'éducation nationale, en un moment où est soulignée fortement la responsabilité du corps enseignant dans l'éducation citoyenne et le développement de l'esprit critique.

Il est sans aucun doute préférable de s'atteler à cette tâche dans un climat de confiance plutôt que de défiance, à l'abri des procès d'intention et des dénonciations calomnieuses.

Le syndicat SUD Education et Recherche 86, attentif à la suite, demande une véritable écoute des personnels (plutôt que celle, partielle de quelques élèves et parents) , et exige que Jean François Chazerans soit réintégré dans ses fonctions de professeur de philosophie à V. Hugo, au plus vite.